Insee Analyses
Auvergne-Rhône-Alpes

N° 10
Avril 2016

Qualité de vie dans l'aire métropolitaine lyonnaise : une forte diversité

L'étude des différentes dimensions de la qualité de vie dans l'aire métropolitaine lyonnaise fait apparaître une grande diversité de profils de territoires. La proximité des grands centres urbains, Lyon et Saint-Étienne, bien dotés en équipements, favorise la qualité de vie des habitants, même si certains territoires restent marqués par des fragilités socio-économiques. Le réseau des villes moyennes et leurs proches périphéries offrent globalement une qualité de vie satisfaisante avec un bon accès aux équipements. Les territoires moins urbains offrent aussi un cadre de vie de qualité ainsi que de plus grandes facilités de logement, mais les conditions d'emploi et de rémunération y sont moins favorables.

Natalia Fillod-Barbarino, Caroline Testut-Simeu, Catherine Araud-Ruyant, Mélissa Huguet, Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne

La notion de qualité de vie recouvre de multiples dimensions ; elle dépend notamment de la situation de la personne : les conditions matérielles telles que les revenus, la situation face à l'emploi, l'état de santé et le mode de vie (composition de la famille, pratique sportive…). Elle dépend aussi du cadre de vie que propose le territoire (conditions de logement, accès aux équipements, environnement urbain ou rural).

En 2009, la Commission Stiglitz préconise le recensement des indicateurs de bien-être pour compléter les indicateurs de performance économique habituellement utilisés tels que le PIB. À la suite des travaux de cette commission, un ensemble de 27 indicateurs a été retenu pour caractériser les différentes composantes de la qualité de vie. Appliqués aux 298 territoires de vie rhônalpins *(définitions)*, ces indicateurs permettent d'identifier huit profils de territoires selon les différentes facettes de la qualité de vie.

La typologie construite au niveau de Rhône-Alpes a été déclinée ici sur le périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'aire métropolitaine lyonnaise : un vaste territoire

L'aire métropolitaine lyonnaise comporte 1 048 communes regroupées en 143 territoires de vie répartis sur l'ensemble des départements de Rhône-Alpes, à l'exception des deux départements de Savoie. Trois millions d'individus habitent au sein de cette aire, qui s'étend de Bourg-en-Bresse jusqu'à Annonay et de Roanne à Bourgoin-Jallieu. Six types de territoire aux profils très variés sont présents, sur les huit observés au niveau de Rhône-Alpes.

L'aire métropolitaine lyonnaise se caractérise par un poids important des territoires très favorisés proches des centres urbains. L'aire se distingue aussi par un grand nombre de territoires éloignés des centres urbains et présentant des caractéristiques socio-économiques moyennes. Ces derniers concentrent un tiers des habitants de l'aire métropolitaine.

Des centres urbains denses bien équipés mais plus fragiles socio-économiquement

Un habitant sur quatre de l'aire métropolitaine lyonnaise réside dans des centres urbains denses. Ceux-ci

1 Des territoires qui s'articulent autour de deux centres urbains

Les territoires de vie de l'aire métropolitaine lyonnaise selon les différentes dimensions de la qualité de vie

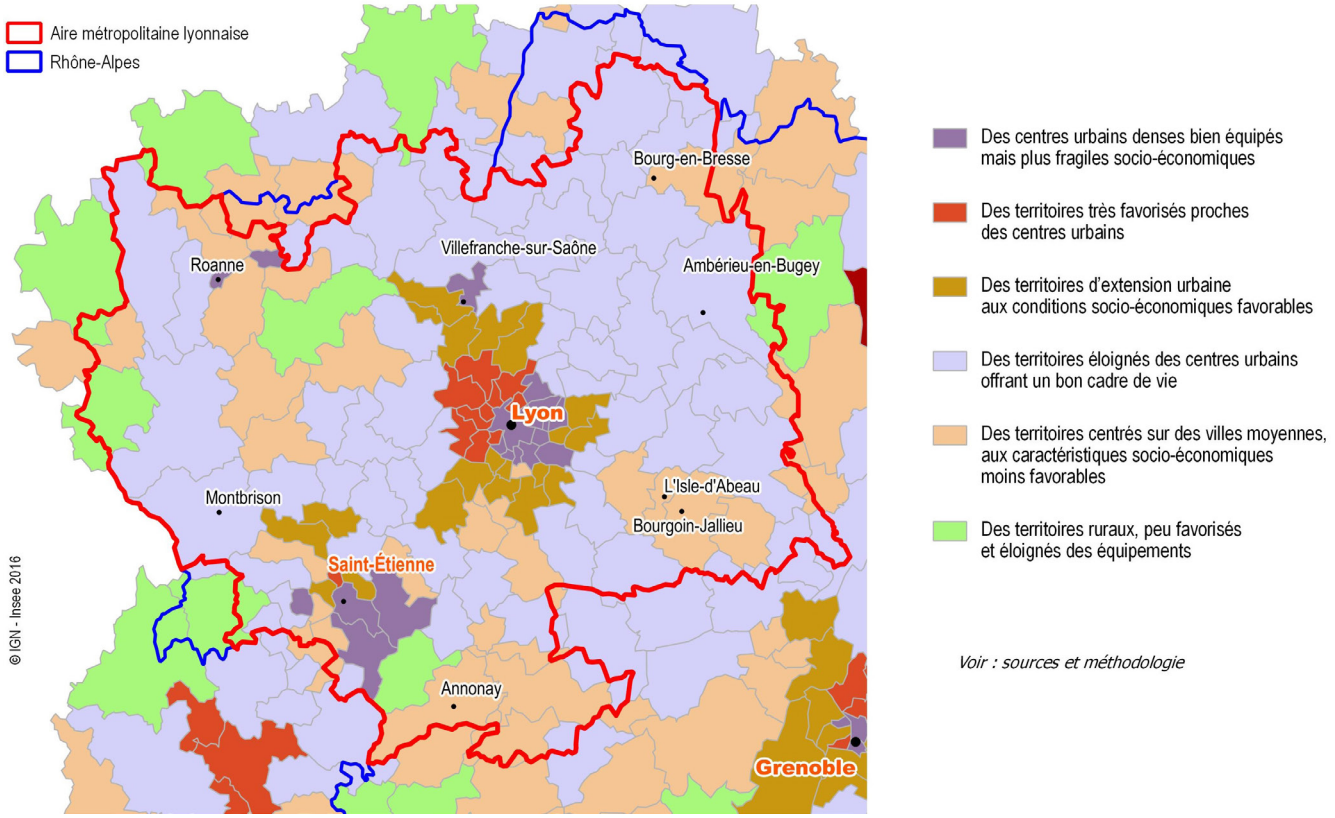

couvrent 3 % de la surface de l'aire métropolitaine. Cette catégorie de territoires (en violet sur la carte) caractérise Lyon et ses communes périphériques sur un arc est-sud, la ville de Saint-Étienne et le début des vallées ainsi que les territoires de vie de Villefranche-sur-Saône et Roanne. Ces territoires sont bien dotés en équipements (gamme intermédiaire et de proximité) et proposent un réseau de transports en commun fortement utilisé. Mais ils concentrent aussi des situations difficiles. Les personnes âgées isolées et les familles monoparentales y sont particulièrement présentes, notamment dans la Métropole de Lyon. Ces territoires concentrent davantage de populations défavorisées plus exposées au chômage (notamment de longue durée) et moins diplômées. Il en résulte que les revenus moyens des habitants sont moins élevés que ceux observés en moyenne. Le niveau de confort des logements de ces territoires y est plus souvent dégradé (suroccupation, absence de salle de bains).

Des territoires très favorisés proches des centres urbains

8 % des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise habitent dans des territoires très favorisés en termes de niveau de vie (en orange sur la carte). Ces territoires très urbains offrent un cadre de vie favorable et sont souvent situés en toute proche périphérie lyonnaise (sur un arc nord-ouest allant de Caluire-et-Cuire à Chaponost) et dans la couronne nord de Saint-Étienne (Saint-Priest-en-Jarez et L'Étrat). Ce sont les territoires les plus favorisés de l'aire métropolitaine au regard du niveau de revenus (supérieurs de 60 % à la moyenne rhônalpine), de niveau de formation et de taux de mortalité des populations. Bénéficiant de la proximité de Lyon et de Saint-Étienne, ils offrent à leurs habitants un excellent accès aux différentes gammes d'équipements, aux zones d'emploi et aux réseaux de transports. Ces territoires présentent un écart de salaire très important entre les femmes et les hommes, accentué par la concentration d'hommes actifs appartenant à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Des territoires d'extension urbaine aux conditions socio-économiques favorables

11 % des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise habitent dans des territoires favorisés offrant un bon accès aux équipements (en ocre sur la carte). Ces territoires se situent en périphérie un peu plus lointaine de Lyon (dans le quart sud-est et au nord), dans la couronne nord de Saint-Étienne et sur une partie de la plaine du Forez. La densité y est quatre fois plus faible que dans les centres urbains. Ils présentent globalement les mêmes caractéristiques que la catégorie précédente, à savoir une bonne accessibilité aux équipements, mais un recours aux transports en commun moins fréquent. Les populations qui y résident ont un niveau de formation assez élevé et regroupent une majorité de professions intermédiaires, de cadres et de professions intellectuelles supérieures parmi les actifs. Les revenus y sont plus élevés de 20 % par rapport à la moyenne rhônalpine.

Des territoires éloignés des centres urbains offrant un bon cadre de vie

Un habitant sur trois de l'aire métropolitaine lyonnaise habite dans des territoires de vie peu urbanisés offrant un bon cadre de vie (en bleu clair sur la carte), même si ceux-ci sont légèrement plus éloignés des équipements. Ainsi, les habitants sont éloignés des pôles d'emplois, avec une faible adéquation entre le niveau de qualification des emplois existants et le profil des actifs du territoire. Les temps de trajet domicile-travail y sont plus longs qu'ailleurs : près d'un actif sur trois met

plus de 30 minutes pour se rendre sur son lieu de travail. Cependant, l'accès aux équipements est relativement aisé, à l'exception des cinémas et des médecins généralistes dont le nombre, rapporté à la population totale, est parmi les plus faibles de l'aire métropolitaine. Ces territoires présentent globalement les caractéristiques moyennes sur la plupart des indicateurs (niveau de revenu, niveau de formation…).

Des territoires centrés sur des villes moyennes, aux caractéristiques socio-économiques moins favorables

22 % de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise vivent dans des territoires périurbains plus éloignés, ruraux, caractérisés par un réseau de transports en commun peu développé mais offrant un assez bon accès aux équipements (en beige sur la carte). Ces territoires de vie sont majoritairement des villes moyennes, des gros bourgs secondaires et leurs périphéries. La majorité se situe autour des grands axes routiers et autoroutiers : autour de Roanne et Tarare, autour de Saint-Étienne, dans la vallée du Rhône et le Nord-Isère, autour d'Annonay et de Bourg-en-Bresse. Leurs habitants bénéficient de facilités d'accès aux équipements (notamment médicaux et culturels), mais présentent des caractéristiques socio-économiques moins favorables. La population y est en moyenne moins diplômée et présente des niveaux de revenu plus faibles (10 % en dessous du revenu moyen de Rhône-Alpes). De plus, le nombre de chômeurs de longue durée y est élevé, conséquence d'une diminution de l'emploi dans ces territoires depuis la crise économique de 2008.

Des territoires ruraux, peu favorisés et éloignés des équipements

Les territoires de vie ruraux n'incluent aucune ville de plus de 6 000 habitants et la majorité de leurs communes comptent moins de 1 000 habitants (en vert sur la carte). Ils sont situés à l'écart des centres urbains et représentent 3 % de la population de Rhône-Alpes.

L'accès aux équipements de proximité y est difficile et la population présente des conditions socio-économiques peu favorables. Le niveau de formation des habitants se situe parmi les moins élevés de l'aire métropolitaine lyonnaise, ce qui est en partie lié à la forte proportion de personnes âgées dans ces territoires. Le revenu moyen des habitants se situe 20 % en dessous du revenu rhônalpin moyen. Indépendamment de la structure par âge et par sexe de la population, la mortalité est, au sein de ces territoires, supérieure à la moyenne. ■

2 Un bon accès aux équipements mais des fragilités économiques à l'intérieur des centres urbains

Moyennes des principaux indicateurs caractérisant les types de territoire de vie

	Des centres urbains denses bien équipés mais plus fragiles socio-économiquement	Des territoires très favorisés proches des centres urbains	Des territoires d'extension urbaine aux conditions socio-économiques favorables	Des territoires éloignés des centres urbains offrant un bon cadre de vie	Des territoires centrés sur des villes moyennes, aux caractéristiques socio-économiques moins favorables	Des territoires ruraux, peu favorisés et éloignés des équipements	**Ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise**
Densité d'habitants au km²	1 422	968	401	113	170	64	**196**
Part de la population ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins (en %)	99	99	99	91	96	70	**95**
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	58	53	30	7	13	1	**12**
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (en %)	78	71	77	69	80	73	**75**
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (taux standardisé selon l'âge en %)	38	62	48	40	36	38	**41**
Écart relatif entre le salaire net horaire moyen des femmes et celui des hommes (valeur absolue, en %)	12	30	21	18	17	14	**17**
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	94	81	91	97	102	105	**96**
Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans la population active de 15-64 ans (en %)	6	3	3	3	4	4	**4**
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (base 100 métropole)	82	163	124	101	89	80	**101**

Lecture : une valeur dans une case verte indique un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case de couleur rouge.
Champ : 143 territoires de vie de l'aire métropolitaine lyonnaise
Sources : voir méthodologie

Le périmètre de l'étude

L'aire métropolitaine lyonnaise correspond au périmètre des agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne. Il s'étend sur 1 048 communes regroupées en 143 territoires de vie répartis sur l'ensemble des départements rhônalpins, à l'exception des deux départements de Savoie.

Enjeux de la collaboration Insee / Agences d'urbanisme

À l'issue de la publication nationale Insee Première d'octobre 2014 portant sur une approche de la qualité de vie dans les territoires, le réseau des quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Insee ont souhaité engager un partenariat d'étude afin de décliner cette analyse à l'échelle plus fine des territoires de vie de Rhône-Alpes. L'opportunité de bénéficier d'une méthodologie éprouvée par l'Insee en matière d'analyse de la qualité de vie s'est révélée profitable et pertinente dans le cadre de l'organisation de la 36e rencontre nationale des agences d'urbanisme qui s'est tenue à Lyon en octobre 2015. En effet, les résultats de l'étude ont permis d'alimenter, sur le plan quantitatif, un atelier professionnel piloté par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise traitant de la question délicate – mais néanmoins essentielle pour les territoires et leurs habitants – de la mesure de la qualité de vie. En parallèle de l'Insee Analyses régional, deux focus territoriaux ont été réalisés, d'une part sur l'aire métropolitaine lyonnaise avec la collaboration des agences d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et de l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, et d'autre part sur la grande région grenobloise avec l'agence d'urbanisme de la région grenobloise. Cette collaboration, qui n'est pas la première entre l'Insee et les agences d'urbanisme, a permis de conjuguer expertise statistique et connaissances locales offrant des regards croisés sur nos territoires d'observation et d'analyse.

Sources et Méthodologie

La typologie présentée dans cette étude s'appuie sur des indicateurs sélectionnés pour illustrer les différentes dimensions de la qualité de vie retenues. Différentes sources sont ainsi mobilisées :
– Insee, Base permanente des équipements 2013, Recensement de la population 2011, Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2011, État-civil 2008-2012, Distancier Metric ;
– Mission des études et de l'observation statistique (MEOS) du ministère en charge des sports ;
– Union européenne, CORINE Land Cover 2006 ;
– DGFiP, Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) 2011 ;
– Assurance Maladie, SNIIR-AM 2010 ; CNAM-TS ;
– Ministère de l'intérieur, 1er tour de l'élection présidentielle 2012 ;
– MEDDE CGDD Observatoire national des agendas 21 ; Comité 21 ; SOeS.

L'étude met en évidence huit types de territoire de vie à l'échelle de Rhône-Alpes (six sur l'aire métropolitaine lyonnaise) et permet d'identifier les composantes de la qualité de vie au sein de ces groupes.
Pour parvenir à ce résultat, une analyse en composantes principales (ACP) a d'abord été réalisée, afin de donner du sens au positionnement des territoires de vie par rapport aux variables retenues. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper les territoires de vie selon des caractéristiques communes. Les moyennes citées dans cet article sont des moyennes simples des indicateurs calculées pour les territoires de vie, non pondérées par leur population.

Définitions

Bassins de vie : constitués d'unités urbaines entières et de communes environnantes, ils sont définis comme les plus petits territoires, organisés autour d'un pôle de services, au sein desquels la population a accès aux équipements et services les plus courants. Dans les contours d'un bassin de vie s'organise une grande partie du quotidien des habitants.
Cette délimitation a été effectuée en 2012, à partir de données de 2010. Ce zonage n'est pas directement utilisé dans l'étude mais sert à la construction des territoires de vie.

Territoires de vie : ce zonage, utilisé dans cette étude, découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. S'affranchissant des limites des unités urbaines, les territoires de vie découpent les grands bassins de vie autour des pôles de services. On trouve ainsi 143 territoires de vie dans l'aire métropolitaine lyonnaise (dont certains contiennent des communes appartenant à des régions limitrophes), les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quel.

Insee Auvergne - Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : en cours
ISSN : en cours
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Habitants et environnement façonnent la qualité de vie en Rhône-Alpes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 9, avril 2016
- « Qualité de vie dans la grande région grenobloise : un espace favorisé mais hétérogène », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 11, avril 2016
- « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* n° 1519, octobre 2014
- « Rhône-Alpes : de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires », Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 178, octobre 2012
- Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Insee, septembre 2015

Insee
Mesurer pour comprendre